



Faire face à la mort et au deuil au travail

Il est normal de ressentir de la tristesse après la mort d'un proche. Et chacun vit un deuil de manière différente. En tant que cadre, il est important de savoir comment soutenir les membres de l'équipe lorsque la mort frappe un de leurs proches.

Apporter de l'aide à une personne endeuillée

- **Reconnaître.** Reconnaissez immédiatement le décès en écrivant un mot ou en envoyant des fleurs de la part de la direction. Envoyez un mot clair et simple de soutien à la personne endeuillée et au reste du personnel pour les aider à faire face à l'évènement.
- **Maintenir un espace de parole.** Demandez à la personne endeuillée comment elle va et écoutez sa réponse, cela peut aider.
- **Être ouvert.** Maintenez une politique de la « porte ouverte » avec votre équipe.
- **Offrir un aménagement des horaires**, si possible. Permettre un aménagement des horaires ou de prendre un congé, peut aider la personne à faire face au facteur de stress du deuil ajouté à celui du travail.
- **Envisager d'assister à une cérémonie.** Si une cérémonie ouverte à tous est prévue, vous ou une autre personne représentant l'entreprise peut y assister et y présenter les condoléances au nom de l'entreprise. Assurez-vous d'y assister uniquement avec la permission expresse de la personne endeuillée.
- **Être patient.** Il faut être patient et que vous compreniez que le travail de deuil prend du temps ; la personne ne sortira pas de son deuil d'un simple claquement de doigts.
- **Fournir des ressources.** Offrez des informations sur les services d'accompagnement du deuil. (Consultez la section ci-après intitulée Partager les informations sur les services d'accompagnement du deuil.)

Faire le deuil d'un ou d'une collègue

En cas de décès d'un membre de l'équipe, voici quelques points supplémentaires à prendre en considération ainsi que certaines autres choses à envisager.

- Respectez la confidentialité des informations personnelles et médicales, à moins que vous n'ayez reçu la permission de les partager avec autrui. Assurez-vous de vérifier ce qui peut être partagé et ce qui est confidentiel.
- Attendez-vous à ce que la productivité soit imparfaite pendant un certain temps.
- Si des tâches doivent être redistribuées, remerciez les membres de l'équipe qui prennent la surcharge de travail ou les responsabilités supplémentaires.
- Soyez disponible pour écouter. Attendez-vous à ce que les membres de l'équipe aient aussi besoin de parler de la perte subie plus tard, surtout au moment de certaines dates, comme la date du décès.
- Informez les membres de l'équipe sur les options de soutien supplémentaires.

Partager les informations sur les services d'accompagnement du deuil

Si des membres de l'équipe et les membres de leur famille ont subi une perte, montrez-leur comment ils peuvent trouver des informations, des ressources et du soutien. Par l'intermédiaire des services du PAE, les membres de l'équipe peuvent obtenir des conseils pour gérer le deuil. Ces ressources peuvent alléger un peu la souffrance durant ces moments difficiles.

- **Préparation des funérailles.** Les membres de l'équipe ainsi que leur famille peuvent appeler et parler à un spécialiste qui les aidera à préparer les funérailles, que ce soit sélectionner une entreprise de pompes funèbres ou obtenir de l'aide concernant les prestations d'anciens combattants et plus encore.
- **Assistance financière.** Organiser des funérailles peut être très éprouvant non seulement émotionnellement, mais aussi financièrement. Le PAE peut aider en orientant les personnes vers les services de consultation financière, notamment vers une première visite gratuite avec un conseiller financier.
- **Groupes de soutien.** Le PAE peut fournir aux membres de l'équipe des options de groupes de soutien aux personnes endeuillées, avec le choix d'entretiens en personne ou téléphoniques. Ce qu'ils peuvent faire en premier, c'est appeler le PAE.

Le PAE offre des services d'accompagnement du deuil gratuits et disponibles 24 h/24, 7 j/7. Ces services sont confidentiels. Ils sont à votre disposition et sont aussi accessibles aux membres couverts de votre famille. Pour plus d'information sur des prestations spécifiques, prenez contact avec le responsable des comptes.

Organiser une cérémonie de commémoration en l'honneur d'un ou d'une collègue décédée

Le deuil collectif et les funérailles ou un service commémoratif sont des traditions qui aident les gens dans leur chagrin. Voici quelques suggestions qui peuvent vous aider :

- Envisagez d'organiser un moyen pour que les membres de l'équipe puissent partager histoires et souvenirs et exprimer leurs émotions.
- Réfléchissez aux différentes manières dont les employés peuvent commémorer personnellement l'employé(e). Par exemple, en allumant une bougie, en plantant des fleurs ou en créant un album photo de commémoration.
- Vous pouvez également prévoir une cérémonie du souvenir, une célébration ou une autre cérémonie pour commémorer un ou une collègue.



Ce programme ne doit pas être utilisé en cas d'urgence ou de besoins de soins urgents. En cas d'urgence, appelez le 911 si vous résidez aux États-Unis et si vous résidez en dehors des États-Unis, appelez le numéro des urgences ou rendez-vous aux urgences ou dans un établissement de soins urgents ambulatoires. Ce programme ne se substitue pas aux soins d'un médecin ou d'un professionnel de soins de santé. En raison de la possibilité d'un conflit d'intérêts, aucun conseil juridique ne sera offert concernant les problèmes impliquant des poursuites judiciaires contre Optum ou ses sociétés affiliées ou toute entité par lequel le correspondant bénéficie de ces services directement ou indirectement (p. ex., l'employeur ou le régime d'assurance-maladie). Ce programme et tous ses éléments connexes, en particulier les services aux membres de la famille de moins de 16 ans, peuvent ne pas être disponibles partout et changer sans préavis. Le niveau d'expérience et/ou d'éducation des consultants faisant partie du Programme d'aide aux employés peut varier selon les termes du contrat ou les exigences réglementaires des pays. Des exclusions et limitations de couverture peuvent être en vigueur.

© 2023 Optum, Inc. Tous droits réservés. Optum® est une marque déposée d'Optum, Inc. aux États-Unis et dans d'autres juridictions. Tous les autres noms de produit ou de marque sont des marques de commerce ou des marques déposées qui appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Optum est un employeur offrant l'égalité d'accès à l'emploi.